

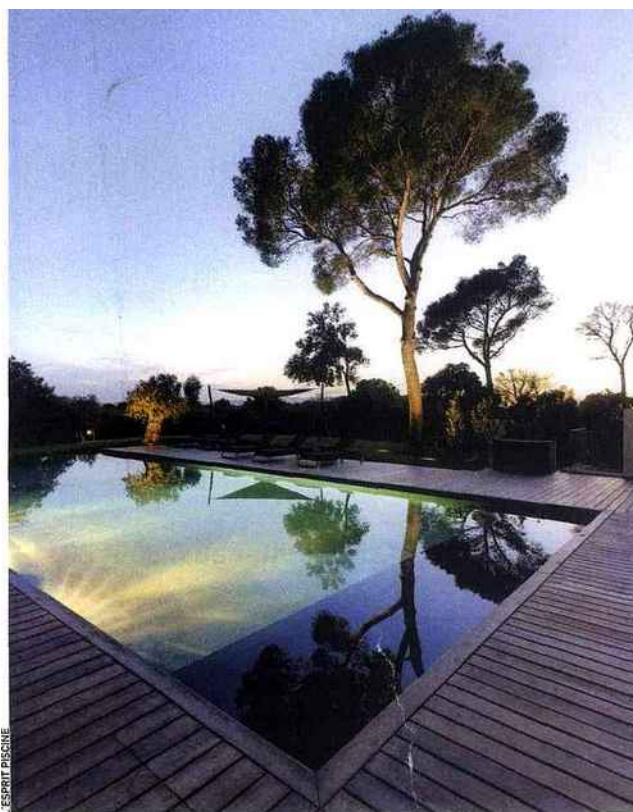


20 minutes Toutes les semaines dans le Journal de l'Été

Nos journalistes vous font découvrir les coulisses de vos vacances, des lieux cachés, des travailleurs méconnus, des territoires inexplorés...

LOISIRS Les piscines privées se remettent à séduire. Mais attention aux mauvaises surprises

LA FRANCE REPLONGE DANS LE PETIT BAIN



L'ESPRIT PISCINE

Cinq ou six mois de préparation sont nécessaires avant la construction.

GILLES WALLON

La piscine privée continue de faire rêver. Après deux années de crise, dévastatrices pour les fabricants (600 dépôts de bilan en 2008 et 2009), le marché de la baignade retrouve de sa vitalité. Piscines enterrées ou bassins en kit, 73 000 unités ont trouvé preneur l'an dernier, soit une moyenne de 200 ventes par jour. Et la cuvée 2011 s'annonce encore meilleure, selon la Fédération des professionnels de la piscine (FPP), qui anticipe une hausse de 15 % de son chiffre d'affaires. « Les gens cherchent à investir tout en se faisant plaisir », se réjouit-on à la Fédération, qui assure qu'une piscine enterrée peut apporter une plus-value « de 5 à 20 % » sur un bien immobilier. La piscine personnelle est presque une tradition française : le pays en compte 1,5 million, le deuxième parc le plus étendu au monde derrière les Etats-Unis.

Attention néanmoins avant de franchir le pas. A moins d'opter pour un bassin hors-sol, beaucoup moins cher mais bien plus petit, la construction d'une piscine reste un processus long, onéreux (entre 20 000 et 40 000 €), qui né-

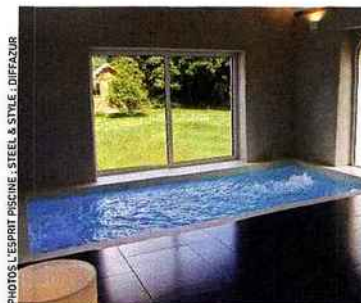
cessite de la réflexion et beaucoup de prudence. « Pour se baigner l'été, il faut y penser l'hiver d'avant. Cinq ou six mois de préparation sont nécessaires », avertit Sophie Dudicourt, commissaire du Salon de la Piscine et du Spa*. Les travaux proprement dits peuvent prendre environ un mois. Sauf en cas de problèmes... et ceux-ci sont fréquents : délais non respectés, travaux supplémentaires imprévus, produits non garantis, voire même dépôt de bilan en plein chantier. « Le problème, c'est que

« Une belle piscine, c'est de l'entretien : deux heures de maintenance par semaine. »

le secteur n'est pas réglementé. N'importe quel pékin peut se prétendre piscinier », prévient Bernard Ageorges, président de la Compagnie nationale des

experts en piscines. « La course au meilleur prix peut pousser les clients à faire affaire avec des escrocs. Au minimum, il faut vérifier que l'entreprise qui fait les travaux est affiliée à la FPP, qui assure une garantie décennale sur la construction. » D'autres règles simples permettent d'éviter les mauvaises surprises (*lire ci-contre*). « Une belle piscine, c'est aussi de l'entretien ! C'est deux heures de maintenance par semaine », poursuit Bernard Ageorges. Le plaisir de la baignade est à ce prix. ■

*Du 3 au 11 décembre, Porte de Versailles, Paris



BASSINS DE NAGE Les piscines étroites à usage sportif se développent depuis cinq ans. Un courant artificiel favorise les longues sessions.



INOX Effets miroir, jeux de couleurs : les nouveaux fabricants s'essaient aux effets de mode. Mais cette modernité fait grimper les prix.



FORMES LIBRES Les piscines « hollywoodiennes » sont moins populaires qu'avant. Elles restent les plus chères du marché : 40 000 € environ.

L'ACTU

La piscine naturelle, un étang bio qui peine encore à s'imposer

Grand succès en Allemagne et en Scandinavie, la piscine naturelle, sans produit ni chlore, n'a pas encore fait beaucoup d'adeptes en France, où elle ne représente que 5 % du marché. Le principe a pourtant de quoi séduire. « Les piscines naturelles offrent une eau cristalline, on a l'impression de se baigner dans un étang. On n'a même pas les yeux qui piquent, les sensations sont fantastiques », explique Patrick Lemaire, concepteur paysagiste.

« Les piscines naturelles sont souvent plus petites que ce que pensaient les clients. »

« Mais les systèmes de filtration naturelle prennent beaucoup de place. Pour une piscine de 30 m², il faut compter 50 m² de terrain. Les piscines sont souvent plus petites que ce qu'espéraient les clients », avoue le fabricant. Les prix sont aussi plus éle-

ves 30 000 € minimum pour la construction, plus des frais d'eau et d'électricité entre 600 et 1 000 € par an. La dimension esthétique et écologique reste essentielle dans ce type de projet, insiste Patrick Lemaire. « Les créateurs de piscines naturelles sont des paysagistes, les bassins sont parfaitement intégrés à l'environnement du jardin ». Attention néanmoins à la sécurité. « Mieux vaut faire installer des rebords définis qui délimitent la zone de baignade », prévient Sophie Dudicourt, commissaire du Salon de la Piscine et du Spa. Selon elle, ce petit marché a influencé tout le secteur. « Aujourd'hui, les fabricants pensent plus à l'intégration des piscines dans le paysage. » ■

G.W.



Les piscines naturelles offrent une eau filtrée sans aucun produit chimique.

PATRICK WOESTELANDT

« Jamais plus de 10 % d'acompte »

Patrick Woestelandt dit les choses comme elles sont. « Une grande partie de notre boulot, c'est la rénovation, rattraper les erreurs de boîtes qui ont mal travaillé. » Président du réseau de constructeurs Euro Piscine, il livre ses conseils pour choisir un entrepreneur en toute sécurité.

► **Vérifiez l'ancienneté de l'entreprise.** « Allez consulter sur le site Infogreffe.fr sa date de création et sa stabilité financière. Certains entrepreneurs mentent sur leurs années d'expérience. »

► **Demandez des devis précis.** « Pompe à chaleur, électrolyseur... Demandez à voir des références, les prix et même le poids de chaque produit. Vérifiez surtout que tout est compris. Négociez à l'avance des clauses

de pénalités en cas de délais non respectés. »

► **Réclamez des assurances.** « Les travaux de piscines ne sont pas assujettis à l'assurance décennale garantie. Mais les entreprises affiliées à la Fédération des professionnels de la piscine (FPP) doivent en posséder une. Vérifiez que l'entreprise que vous choisissez y est affiliée. »

► **N'ayez qu'un seul interlocuteur.** « Votre entrepreneur peut employer des sous-traitants, mais vous ne devez payer qu'une seule personne, responsable de tous les travaux. »

► **Attention aux sommes versées.** « Jamais plus de 10 % d'acompte avant le début des travaux. Et attention aux devis trop bas : en dessous de 20 000 €, ça peut être risqué. » ■

G.W.



Le prix des piscines hors sol, entre 700 et 2 000 €, les rend plus accessibles.